

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance extraordinaire tenue le 13 janvier 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, tenue le 13 janvier 2014 à 18 h 30, à la salle du Conseil, au 300, rue Saint-Patrice à Sherrington.

Monsieur le maire invite l'assemblée à un moment de recueillement personnel

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et prend les présences :

Monsieur Daniel Lussier, Maire

Mesdames les conseillères : Christine Schultz, Isabelle Leduc et Louise Lussier

Messieurs les conseillers : Mauro Lando, Pierre Boisvert

Est aussi présent:

Monsieur Michel Demers, Directeur général et secrétaire-trésorier et secrétaire d'assemblée

Était absent : Monsieur Éric Beaudin.

La présente séance a été convoquée en affichant préalablement un avis public et en transmettant un avis de convocation à tous les membres du Conseil et à laquelle, les membres présents ont accusé réception.

Le Maire constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2014-01-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour prévu comme suit :

1. Adoption du budget 2014
 - 1.1 Budget de fonctionnement 2014
 - 1.2 Budget d'immobilisation
2. Période de questions
3. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents et sont d'accord avec l'ordre du jour;

Il est proposé par Christine Schultz

Appuyé par Pierre Boisvert

Et résolu unanimement

D'ACCEPTER l'ordre du jour, tel que proposé, sans modification.

2014-01-002

BUDGET DE FONTIONNEMENT

Une copie du projet de prévisions budgétaires est distribuée aux citoyens présents et le Maire présente celui-ci en passant en revue chaque item (copie jointe au PV).

CONSIDÉRANT QUE le budget a été préparé en tenant compte des besoins de la municipalité pour l'année financière 2014;

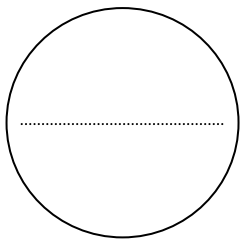
CONSIDÉRANT QUE les élus en ont pris connaissance et y ont apporté les ajustements requis pour répondre aux priorités qu'ils ont établies;

CONSIDÉRANT QUE le projet de prévisions budgétaires de 2 396 748\$ est équilibré ;

Il est proposé par Louise Lussier

Appuyé par Christine Schultz

Et résolu unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

D'approuver les prévisions budgétaires de fonctionnement 2014;

QUE ceux-ci soient mises en application dès maintenant;

QUE soit envoyée une copie de ceux-ci à chaque adresse civique en vertu des prescriptions de l'article 957 du Code municipal.

2014-01-003

BUDGET D'IMMOBILISATION

CONSIDÉRANT les priorités établies par les élus pour l'année financière 2014;

CONSIDÉRANT QU'il n'y pas de projets majeurs d'infrastructure de prévus en 2014 et que la finalisation de certains travaux déjà amorcés seront assumés par le budget de fonctionnement;

Il est proposé par Louise Lussier
Appuyé par Christine Schultz
Et résolu unanimement

DE ne pas prévoir un budget d'immobilisation pour l'année financière 2014.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée.

2014-01-004

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Pierre Boisvert
Appuyé par Mauro Lando
Et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée à 18h45

Michel Demers
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Daniel Lussier, Maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Lussier, Maire